

N/REF : 6/12/2024 15H45 C:263561 I:35851
V/REF : OSMIL806383542
V/Email reçu le Vendredi 06/12/2024 a 15H45

FONCIA ECHIROLLES

**1 RUE DES TROPIQUES
38130 ECHIROLLES**

V/REF.IMM. IMM 501683170
IMMEUBLE : CENTRE COMMERCIAL
GRESIVAUDAN
42 AV DE LA PLAINE FLEURIE
38240 MEYLAN

St Martin-H, le 11 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 42 PLAINE - MEYLAN LABORATOIRE BIOGROUP
06 15 36 28 09 -
MOTIF : INTERVENIR POUR TOILETTE BOUCHES
Donneur d'ordre : Mr V. MARQUIS

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 07/12/2024 A 7H30
INTERVENTION DEPUIS LE COULOIR DES COURSIVE GARAGE
DEBOUCHAGE D HORIZONTAL WC
OBSERVATION CONTRE PENTE DANS LE GARAGE 63 ET NETTOYAGE DES LIEU

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 09/12/24 a 09H09 Mr V. MARQUIS
AS LCOMPTER Email envoyé le 09/12/24 a 09H06 Mr V. MARQUIS
FF LCOMPTER Email envoyé le 09/12/24 a 08H25 M. E AJDONIK

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	353,80
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	176,90
TOTAL H.T.				530,70
T.V.A. a 10,00%				53,07
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>583,77</u>

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN